



Continuer d'occuper un logement après un décès.

Par **kidibou**, le **10/04/2008** à **14:09**

Je vis avec ma mère dans une hlm depuis 1976.

Le bail du logement est à son nom.

Après son décès je souhaiterais continuer d' occuper ce logement. Que dois-je faire pour y parvenir?.

Merci d'avance pour votre réponse.